



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2022

PV N. 3

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

**PRESENTS : MM. DUFOSET Alexandre – FRACHET OLIVIER – DUGENY RODOLPHE-
VILLENEUVE MICHEL- BALESTRAT CHRISTIAN -COUTURAUD CORENTIN – RADIN SAMUEL**

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

CATÉGORIE U15

U15 D1 :

Le championnat est composé de 2 poules de 8 équipes.

Les 4 premiers de chaque poule seront mis en **poule haute** pour la 2^{ème} phase et joueront le titre de champion .

Les équipes classées entre la 3^{ème} et 7^{ème} place en U15 D2 seront reversés en **poule basse**

Le 8^{ème} de chaque poule relégué en U15 D2

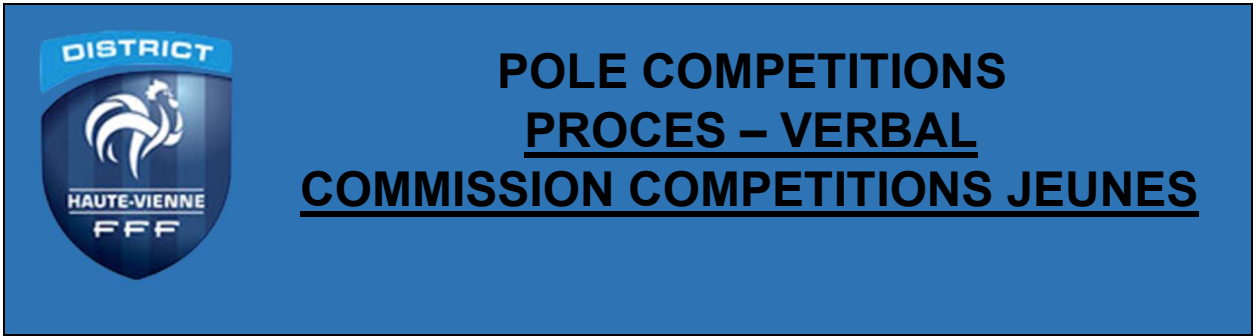
U15 D2 : (actualisation)

Le championnat est composé de 2 poules de 9 et 8 équipes.

Les premiers de chaque poule accèdent en U15 D1 .

Les équipes classées 2^{ème} 3^{ème} et 4^{ème} seront en U15 D2 **Poule haute** en 2^{ème} phase.

Les équipes classées entre la 5^{ème} et 9^{ème} place en **poule basse**.



- A noter l'engagement tardive du club de l'US Nantiat :
 - Le club sera débité de la somme de 23 € pour engagement hors délai.

CATÉGORIE U17

Engagé U17 D1 première phase :

A la fin de cette phase
Les 2 premiers du championnat accéderont en U 17 R2.

Le 12^{ème} sera relégué en U17 D2

- A noter les engagements tardifs des clubs de l'AS Panazol et de l'Alouette FCRG :
 - Les clubs de l'AS Panazol et de l'Alouette FCRG seront débités chacun de la somme de 23 € pour engagement hors délai.

U17 D2 première phase :

Les équipes seront réparties en 2 Poules de 6 équipes.
Les 1ers de chaque poule accèdent en U17 D1 en 2^{ème} phase
Les équipes classées 2^{ème} et 3^{ème} ainsi que le meilleur 4^{ème} en u17 D2 **Poule haute.**
Les autres équipes seront en U17 D2 **Poule basse.**

Critérium U15 foot à 8 :

Il est rappelé aux clubs que la **date limite des engagements est fixée au 30 septembre.**

Réunion avec les club U15 et U17 :

La commission des jeunes remercie les clubs présents ce mardi à la présentation des poules et des différents championnats U15 U17 pour la saison 2022/23 .

La commission des jeunes a présenté les nouveautés pour ses catégories ; .

- Accession de 2 équipes u17 D1 en Ligue en Janvier 2023.
- Prélèvement automatique des frais d'arbitrage.
- Feuille de match informatisée (FMI) **obligatoire.**
- Mise en place du protocole Carton Vert Attitude + **obligatoire.**



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Les clubs absents à la réunion sont invités à venir récupérer **avant le 14 septembre** leurs enveloppes contenant leurs calendriers et le dispositif Carton Attitude + nécessaires pour vos match à domicile.

Pour toute information complémentaire sur le Carton Vert attitude +, les club peuvent se rapprocher du Président de la Commission jeunes, Mr LIOBET GUILHEM.

Fin de séance : 20 h 30

Prochaine réunion de la Commission des jeunes le mardi 13 septembre à 18h

Le Président
M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire
M. DUFOSSET Alexandre

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI